



Info 2015 **Nouvelle phase, mêmes pratiques**

Il est hélas bien trop clair que nous ne sommes pas là pour débattre ! A l'instar de la phase 1 et de la phase 2, cette troisième phase est conçue comme un projet non amendable...

Malgré une décision de justice, malgré ces sentiments d'injustice, vous avez décidé une fois de plus de ne tirer aucune leçon du passé proche. Avancer toujours par pur orgueil d'un pouvoir mal placé. Diriger ce n'est pas écraser et encore moins faire semblant d'écouter. Lors de la phase 2 de ce projet de fusion, vous êtes même allés jusqu'à menacer des élus SNJ de licenciement pour faute lourde s'ils refusaient de déménager.

Quelle puissance de frappe.... Quel magnifique spectacle qu'un DRH venant au petit matin accompagné d'huissiers pour compter des bureaux, des armoires et des tiroirs.....

Mais peu importe tout cela. Vu de vos tours d'ivoires, qui sont donc ces salariés qui osent dire que la fusion est une erreur éditoriale, une ineptie managériale...

Voilà que, dans votre grande force destructrice maintenant, la phase 3 s'attaque aussi directement aux métiers... Les scriptes de France 3 en l'occurrence... Trois organisations syndicales ont déclenché en leur nom une grève dimanche dernier et bien évidemment le SNJ soutient ce mouvement. Les scriptes de France 3, des salariées qui vous alertent depuis des mois et qu'on ne veut pas entendre. On nous invente des réunions qui n'ont pas eu lieu, on nous explique que tout va bien, alors que la souffrance de cette déprofessionnalisation ne cesse d'augmenter. Mais pas de panique, comptez sur nous, dites-vous sans scrupule, la direction veille au grain dans l'intérêt de toutes et tous. Alors d'ores et déjà et pour cette première raison, prenons le temps de la concertation et sortez ce volet de cette troisième phase. Mais la concertation ne semble pas figurer dans votre dictionnaire... Alors vous y allez ça passe ou ça casse... Le délai préfixe comme, paravent à la démocratie sociale... Vous vous moquez bien des retours d'expérience des premiers services fusionnés... Imaginant sans doute que les réfractaires finiront bien par s'y faire... Quitte à faire des passages récurrents à la médecine du travail, en arrêt maladie ou en déshérence professionnelle...

Cette phase 3 ne déroge pas à la règle... Pire encore, tout est encore plus ficelé qu'avant, histoire de présenter un paquet cadeau aux élus des différentes instances avec un mantra dans les poches... Les salariés ont tous été rencontrés, tout va bien, passez votre chemin, donnez donc un avis et merci d'être venu...

Pourtant malgré votre cécité, les conséquences de la fusion sont multiples, profondes... Elles déstabilisent, elles abîment... Mais ceux qui sont depuis des lustres responsables du projet, préfèrent nous dire tout simplement : nous irons au bout, c'est une question de survie !!!

Alors nous allons bien sûr siéger pour entendre comment cette fois ci vous allez présenter les choses... Notre présence s'impose parce que nous sommes élus et que nous devons ces informations aux salariés.

Et c'est parce que nous les représentons et au regard de toutes nos remarques, que nous vous demandons à nouveau d'arrêter ce processus funeste, rien n'est irréversible ! Lorsque la rédaction de France 2 a grondé, vous avez changé un fusible au compteur du mécontentement. Les journalistes de la rédaction nationale de France 3 sont opposés à la fusion depuis son annonce. Le SNJ également !

Faut-il alors organiser les conditions du vote d'une Motion de défiance visant le nouveau directeur de l'information pour être entendu à la 3 ?

Vous avez une fois de plus le choix de l'apaisement. À minima en ne mettant pas cette phase 3 en place et en écoutant les retours d'expérience des 2 premières. Renoncer ne serait pas un recul, mais bien au contraire une avancée pour le respect des équipes et pour la démocratie sociale.

Paris, le 21 juin 2017

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – **Muriel Demguilhem** : 07 77 00 70 56 – **Serge Cimino** : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – **Didier Givodan** : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : **Twitter** [@SNJ_FTV](#) et **Facebook** : [Snj.ftv](#)